



## Elections professionnelles 2018 : est-ce que l'administration tente de fausser la sincérité du scrutin ?

Le Ministère de l'Intérieur a l'air de tout faire pour fausser la sincérité du scrutin des élections professionnelles, qui a commencé le 30 novembre 2018 et se termine le 6 novembre 2018.

Certaines organisations syndicales ont bénéficié de détachements bonus comme celles affiliées à l'UNSA notamment. Nous avons demandé au Ministre de l'Intérieur de rééquilibrer la situation et celui-ci a missionné, Monsieur le Directeur Général de la Police Nationale (DGPN) Éric MORVAN. Nous l'avons donc ressaisi et sa seule action fut de nous répondre : « *Ne m'envoyez pas vos respectueuses salutations tout en me traitant de "criminel" dans vos écrits. La duplicité a ses limites EM* ».

Oui, nous avons [porté plainte contre ses actions de faux en écritures publiques sur les chiffres de la délinquance, qui lui permettent de toucher des primes sur ses « bons » résultats](#). Du coup, comme nous avons un DGPN qui se croit tout permis, il nous a [envoyé à l'IGPN pour nous faire taire](#). Les « inquisiteurs » de l'IGPN, dont un arborait fièrement un stylo SYNERGIE Officiers, nous ont clairement dit que leur mission était d'avoir notre tête avant les élections. En parallèle de la parodie d'action disciplinaire, une action pénale a été tentée, mais [le Procureur n'a pas donné suite au dépôt de plainte de Monsieur le DGPN pour diffamation](#).

Devant ces agissements nous avons de nouveau écrit au Ministre de l'Intérieur, le 18 février 2018, lui rappelant que favoriser un syndicat, tout en essayant d'entraver l'action d'un autre fausserait la sincérité du scrutin des élections professionnelles. Cette fois-ci le Ministre de l'Intérieur a préféré garder un silence complice. En conséquence, nous venons de déposer deux plaintes pour discrimination syndicale.

Le 17 octobre 2018, le commissaire contrôleur général, chef de pôle, conseiller social-ressources humaines envoie un mail à toutes les organisations, dont nous menaçons le confort lors des prochaines élections, pour les informer que la DGPN cherche un moyen de saisir le Procureur de la République via l'article 40, pour nos publications. Cette manœuvre n'a pas abouti.

Curieusement cette même DGPN n'a pas saisi le Procureur via l'article 40, pour chercher les responsabilités pénales au plus haut sommet de la hiérarchie sur la mort de notre collègue noyée dans la Seine, les 49 suicides officiels depuis la prise de fonction du DGPN actuel, l'affaire BENALLA/MACRON, pour la falsification d'écritures publiques, des détournements de fonds publics ou encore pour les [propos racistes d'un délégué d'Unité SGP FO](#).

Par la suite, notre organisation a été « oubliée » par la Direction des Ressources et Compétences de la Police Nationale (DRCPN) et la Direction des Ressources Humaines du Ministère de l'Intérieur (DRH MI) pour l'envoi des documents concernant les modalités pour présenter des listes aux élections.

Finalement, au bout de 3 mois, nous avons pu récupérer difficilement ces documents sur l'intranet, l'administration ne nous ayant pas octroyé d'accès à l'intranet, comme d'autres organisations syndicales en bénéficient.

Mais les mesquineries de l'administration n'étaient pas finies. On avait dû vraiment énerver notre haute hiérarchie en déposant plainte et se constituant partie civile, aussi bien pour [notre collègue de la fluviale que la Préfecture de Police a envoyé à la mort et qui décédée](#), que dans [l'affaire BENALLA/MACRON](#). En effet, notre site internet n'a été visible sur le portail des élections pro, qu'une dizaine de jours avant le début des élections. Plus d'un mois après notre demande, qui n'avait pas été traitée. Et encore notre logo affichait celui de la CGT, alors que nous n'avions pas transmis ce logo, vu que [nous nous sommes désaffiliés de la CGT pour ces élections](#).

Petite touche finale, le Préfet de Police et les chefs de service de la Préfecture de Police laissent nos panneaux se faire vandaliser par la CGT... [Une alliance entre entités rancunières et de mauvaise foi ?](#)